

**COMMUNE DE
GENNES**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 12

Présents : 7

Votants : 8

Date de convocation :

21/10/2025

28/10/2025

Date d'affichage :

05/11/2025

DELIBERATION

Le vingt-sept octobre deux mille vingt-cinq à vingt heures, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent, n'ayant pu se tenir faute de quorum en début de séance. Le Conseil municipal s'est réuni de nouveau en séance ordinaire à l'Espace de la Combe d'Argent **le trois novembre deux mille vingt-cinq à vingt heures trente minutes**.

Membres présents : Carine PARRENIN, Dominique HENRY, Michel JANNIN, Jean-Michel LHOMMÉE, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Jérôme VILLEQUEZ.

Membres excusés : Anne-Sophie PARRIAUX, procuration à Jean-Michel LHOMMÉE
Laurent ROPERS

Membres absents : Philippe GENILLOUX, Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,

Participait également : Audrey CHOUFFE, Secrétaire de mairie

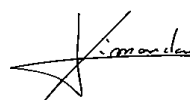
Secrétaire de séance : Carine PARRENIN

➤ **251109 : Acceptation de cession de parcelle AA310 par l'AFR à la commune**

En complément de la délibération n°221007 du 20 octobre 2022, et l'exposé du maire entendu, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'accepter de la part de l'Association Foncière de Remembrement en faveur de la commune la cession pour l'euro symbolique de la parcelle AA 310 provenant de la division de la parcelle AA40 en extrémité de la rue Derrière Laval, pour une contenance de 55 m2.
- de charger le 1^{er} adjoint Mr Lhommée d'assurer les dépôts de pièces et signer au nom de la commune l'acte notarié relatif à cette cession.

Le maire
Jean SIMONDON



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

L'original est signé par les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture